

CONCOURS D'ANIMATION ARTISTIQUE - RAPPORT DU JURY

Gymnase d'Yverdon

Route du Gymnase 6
1400 Cheseaux-Noréaz



453-Assainissement Gymnase d'Yverdon – Bâtiments A-B-D

Concours d'animation artistique – Rapport du Jury

1	INFORMATIONS GENERALES	3
1.1	CONTEXTE	
1.2	CHOIX DE LA PROCEDURE	
1.3	OBJECTIFS	
2	CONCOURS D'ANIMATION ARTISTIQUE.....	5
2.1	ORGANISATION	
2.2	OBJET DU CONCOURS	
2.3	PARTICIPANTS	
2.4	JURY DU CONCOURS	
2.5	INDEMNITES	
2.6	CALENDRIER	
3	JUGEMENT	8
3.1	RECEVABILITE DES PROJETS	
3.2	PRESENTATION DES PROJETS	
3.3	CRITERES DE JUGEMENT	
3.4	DECISION ET RECOMMANDATION DU JURY	
3.6	VOIE DE RECOURS	
3.7	EXPOSITION DES PROJETS	
3.8	CONCLUSIONS	
4	CRITIQUE ET EVALUATION DES PROJETS	10
4.1	ECRITURE D'EAU / Bernard Garo	
4.2	MEANDRES / Anne Peverelli	
4.3	CHEMIN DE CONNAISSANCE / Etienne Krähenbühl	
4.4	TIKI / Vincent Kohler	
4.5	VANITY LOOP / Claudia Comte	
4.6	STELES / Claude Augsburgers	
5	DISPOSITIONS FINALES	28
5.1	APPROBATION DU RAPPORT ET SIGNATURES	
6	ANNEXES.....	29
6.1	REGLEMENT ET PROGRAMME / QUESTIONS-REPONSES	

453-Assainissement Gymnase d'Yverdon – Bâtiments A-B-DConcours d'animation artistique – Rapport du Jury

1. INFORMATIONS GENERALES**1.1. CONTEXTE**

Le site du Gymnase d'Yverdon est situé à l'Est de la ville d'Yverdon-les-Bains, sur la commune de Chéseaux-Noréaz. Il est constitué de 6 bâtiments servant à l'enseignement secondaire supérieur.

Sur la partie sud-est de la parcelle se trouvent les bâtiments A et B, qui ont été construits en 1971. Ces bâtiments sont constitués essentiellement de salles de classe. Dans le bâtiment A est installée la bibliothèque. Dans le bâtiment B sont installés l'administration ainsi que des salles spéciales telles que des salles de chimie, physique et biologie. Les parois et cages d'escaliers des espaces centraux collectifs servent depuis de nombreuses années de support aux travaux artistiques des élèves du gymnase.

Au nord-est du site se trouve le bâtiment C qui a été construit en 1982. Il est composé de salles de classe.

Au nord du site se trouve le bâtiment D qui a été construit en 1973. Il est constitué principalement de locaux communs et de locaux de service tels que le réfectoire et la cuisine.

Du côté nord-ouest se trouve le bâtiment E qui a été construit en 1972. Il est composé d'une salle de gymnastique double avec des vestiaires et des douches.

Sur la partie ouest se trouve le bâtiment F qui a été construit en 1982. Il est constitué d'une salle de gymnastique, d'un local fitness ainsi que des vestiaires et des douches.

Les bâtiments A, B et D ont été réalisés selon le système CROCS. Le CROCS, Centre de Rationalisation et d'Organisation des Constructions Scolaires, a été fondé en 1965 pour trouver une méthode qui rationalise la construction en vue de diminuer sensiblement les coûts. Toute la conception et les procédures opérationnelles sont normées, ce qui permet une standardisation et une industrialisation des éléments de construction. Le système structurel ponctuel est simple et rationalisé, les cloisons de séparation sont déplaçables et non porteuses, ce qui permet une grande flexibilité selon les usages.

L'intervention actuellement en cours, conduite par le bureau d'architectes CCHE Architecture & Design SA, traite de l'assainissement de ces bâtiments A, B et D.

453-Assainissement Gymnase d'Yverdon – Bâtiments A-B-DConcours d'animation artistique – Rapport du Jury

1.2. CHOIX DE LA PROCEDURE

Dans le cadre de ces travaux d'assainissement, le SIPAL, Service Immeuble, Patrimoine et Logistique de l'Etat de Vaud, a organisé un concours sur invitation pour l'animation artistique des bâtiments.

Cette procédure sur invitation a été choisie par la Commission d'animation artistique constituée conformément au règlement cantonal concernant l'animation artistique des bâtiments de l'Etat (RAABE, édition du 01.06.2009).

La procédure est conforme à l'Accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP), la Loi vaudoise sur les marchés publics (LVMP) et son règlement d'application (RVMP).

1.3. OBJECTIFS

Le concours porte sur l'élaboration d'une proposition d'intervention artistique qui pourra se développer depuis les arrêts de bus, jusqu'aux préaux centraux entre les bâtiments A et B, avec une possible extension vers le bâtiment D.

Cette intervention extérieure devrait permettre de favoriser et mettre en valeur le parcours du visiteur. La forme et la matérialisation sont libres, les installations lumineuses sont possibles.

2. CONCOURS D'ANIMATION ARTISTIQUE

2.1 ORGANISATION

Le Maître de l'ouvrage, organisateur du concours d'animation artistique est l'Etat de Vaud, représenté par le Département des infrastructures (DINF), Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPAL), section Planification, Projets, Travaux, Place de la Riponne 10, 1014 Lausanne

2.2 OBJET DU CONCOURS

Le concours porte sur l'élaboration d'une proposition d'animation artistique dans le périmètre et selon le cahier des charges définis par la Commission d'animation artistique.

2.3 PARTICIPANTS

Les six artistes suivants désignés par la Commission d'animation artistique ont été invités à participer au concours :

- **M. Bernard Garo, Nyon**
- **Mme Anne Peverelli, Lausanne**
- **M. Etienne Krähenbühl, La Sarraz**
- **M. Vincent Kohler, Lausanne**
- **Mme Claudia Comte, Lausanne**
- **M. Claude Augsburgger, Lausanne**

Tous les invités ont accepté les conditions de participation au concours.

453-Assainissement Gymnase d'Yverdon – Bâtiments A-B-D

Concours d'animation artistique – Rapport du Jury

2.4 JURY DU CONCOURS

Le Jury est constitué par les membres de la Commission d'animation artistique :

Président : **M. Jacques Gardel**

Chef de Projet, Architecte,
section Planification, Projets, Travaux / SIPAL – DINF

Membres : **Mme Brigitte Romanens-Deville**

Représentante de la Commission Cantonale d'Activités Culturelles

M. Jean François Gruet

Directeur du Gymnase d'Yverdon

M. Martin Diaz

Architecte EPFL, à Lausanne

M. Robert Ireland

Artiste indépendant

Membre

suppléant : **Mme Marie-Joëlle Haldimann**

Designer architecte, à Lausanne

2.5 INDEMNITES

Chaque artiste rendant un travail admis au jugement reçoit une indemnité fixe de CHF 2'000.-TTC.

453-Assainissement Gymnase d'Yverdon – Bâtiments A-B-DConcours d'animation artistique – Rapport du Jury

2.6 CALENDRIER

La phase du concours s'est déroulée selon le calendrier suivant :

01.	Envoi des documents aux participants	mardi 03 mai 2011
02.	Engagement de participation des concurrents	mardi 10 mai 2011
03.	Visite du site	vendredi 13 mai 2011
04.	Délai d'envoi des questions	lundi 06 juin 2011
05.	Envoi des réponses	vendredi 17 juin 2011
06.	Délai de rendu des projets	vendredi 05 août 2011
07.	Présentation des projets	vendredi 12 août 2011
08.	Désignation du lauréat	vendredi 09 septembre 2011
09.	Recommandation et proposition d'adjudication	septembre 2011
10.	Réalisation de l'œuvre	fin 2011 - 2012
10.	Délai exécution de l'œuvre	avril 2012

3. JUGEMENT

3.1 RECEVABILITE DES PROJETS

Chaque participant a déposé un dossier dans les délais et les formes prescrites; les six projets sont par conséquent recevables et admis au jugement.

3.2 PRESENTATION DES PROJETS

La présentation des projets devant le Jury a eu lieu le vendredi 12 août 2011 dans les locaux du Gymnase d'Yverdon.

Chaque concurrent avait à sa disposition environ 20 minutes pour la présentation de son projet, suivie d'une brève discussion avec le Jury.

3.3 CRITERES DE JUGEMENT

Les travaux présentés ont été évalués par le Jury sur la base des critères mentionnés ci-dessous sans ordre hiérarchique.

Critère 1	Qualité artistique de l'intervention
Critère 2	Respect des objectifs de la démarche
Critère 3	Adéquation de l'intervention avec l'architecture du bâtiment et son contexte
Critère 4	Faisabilité technique, durabilité et sécurité de l'intervention
Critère 5	Economie générale du projet (réalisation et entretien)

3.4 DECISION ET RECOMMANDATION DU JURY

A l'issue de ses délibérations, le Jury a décidé à l'unanimité de recommander au Maître de l'ouvrage pour réalisation le projet "**Vanity Loop**" présenté par **Mme Claudia Comte**, à Lausanne

3.5 VOIE DE RECOURS

Les recours éventuels doivent être déposés auprès de la Cour de droit administratif du Tribunal cantonal du canton de Vaud, conformément à l'art. 10 de la Loi vaudoise sur les marchés publics (LVMP).

453-Assainissement Gymnase d'Yverdon – Bâtiments A-B-DConcours d'animation artistique – Rapport du Jury

3.6 EXPOSITION DES PROJETS

Les projets seront exposés dans les locaux du Gymnase d'Yverdon à partir du 5 octobre 2011, à 17h.

3.7 CONCLUSIONS

Le Jury tient à remercier tous les artistes ayant participé à ce concours sur invitation : il a été très satisfait du haut niveau des rendus et des propositions qui lui ont été soumis.

Ce concours a permis de répondre aux attentes de l'utilisateur et de l'organisateur telles qu'énoncées dans le cahier des charges.

En ce sens, l'objectif de la procédure est pleinement atteint.

4. CRITIQUE ET EVALUATION DES PROJETS

4.1 Projet « Ecriture d'eau » Artiste : Bernard Garo

La proposition utilise une forme géométrique pure afin de marquer les zones d'accès des bâtiments du Gymnase.

Le jury n'est cependant pas persuadé que ce rôle signalétique soit perceptible sur place par les usagers.

Les motivations artistiques basées sur le symbole de l'eau (vaguelettes bleues) ne semblent pas être pertinentes, pour autant qu'elles soient lisibles et comprises par les usagers.

La transition et les interruptions du cercle ne sont pas claires dans leur définition : quel traitement sur le goudron, s'il y en a un, etc.

Si l'élégance d'une forme géométrique plutôt discrète a été remarquée, le projet n'a pas été retenu par le jury.

453-Assainissement Gymnase d'Yverdon – Bâtiments A-B-D

Concours d'animation artistique – Rapport du Jury

Projet « Ecriture d'eau » Artiste : Bernard Garo . Planches de présentation

Concours d'animation artistique Gymnase d'Yverdon - Ecriture d'eau - Intervention artistique

Symbole:
Un cercle au sol qui lie les bâtiments entre eux, délimitant l'espace scolaire, illustrant le cycle des études. Cette trace gravée dans le sol invite et guide les étudiants et visiteurs vers les accès.

Métaphore:
Cette onde bleue suggère l'omniprésence de l'eau à Yverdon, eau de source thermique et du lac visible depuis les étages du complexe scolaire.

Intervention:
"Ecriture d'eau" est une transposition artistique d'une vibration et d'une dynamique aquatique par un gravage des pavés remplis d'une résine brillante, lumineuse et colorée donnant du sens à ce projet.



simulation



contexte



écriture métaphorique

Concours d'animation artistique Gymnase d'Yverdon - Ecriture d'eau - Marquage de l'intervention au sol



453-Assainissement Gymnase d'Yverdon – Bâtiments A-B-D

Concours d'animation artistique – Rapport du Jury

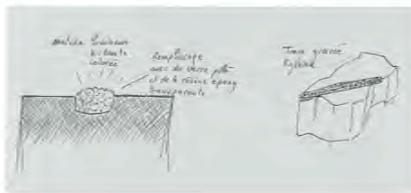
Projet « Ecriture d'eau » Artiste : Bernard Garo . Planches de présentation

Concours d'animation artistique Gymnase d'Yverdon
- Ecriture d'eau -

Considérations techniques:

Réalisation:

Pour réaliser notre oeuvre, nous remplaçons certains pavés existants sur le tracé du cercle par ceux gravés et traités en atelier. Environ 1500 pavés seront gravés sur une profondeur de 10 mm, et une largeur de 30 à 40 mm environ. Ces travaux réalisés seront ensuite combinés par un mélange de résine époxy transparente additionnée de verre concassé finement dans différentes teintes de bleu. Ce mélange de résine sera étalé de façon à être lumineux d'un aspect scintillant sans aspect dangereux. La résine époxy est déjà éprouvée industriellement dans le bâtiment. Eventuellement, les pavés retirés pourront être réutilisés pour paver les zones de l'intervention actuellement goudronnées.



Remarques:

En raison de notre entrée tardive sur l'organisation de ce concours et la période estivale, nous n'avons pas été en mesure de vous fournir des échantillons du aux vacances de certaines entreprises. D'autre part, en raison d'importantes réalisations à finaliser en ce mois de juillet, nous ne pourrions, bien malheureusement pas être présent le 12 août, pour la présentation de notre projet, étant donné que nos vacances familiales respectives ont été prévues de longues dates à cette période.

De ce fait, nous avons essayé avec ce projet d'être le plus explicite possible. nous restons évidemment à votre disposition pour d'éventuelles questions au no de portable suivant (Bernard Garo) 079.434.25.40.

Merci de votre compréhension, les auteurs.

Concours d'animation artistique Gymnase d'Yverdon
"Ecriture d'eau"

Autres réalisations publiques des mêmes auteurs sur le thème de l'eau.



Passage des tourmesols, Paléo festival 2004



MQQ, station métro Bessières, Lausanne, 2006



Les gillies bleus, Paléo festival 2011



Flux-reflux, rond-point Wiedlisbach, 2005



Sable, immeuble Espéral, Nyon, 2010

453-Assainissement Gymnase d'Yverdon – Bâtiments A-B-D

Concours d'animation artistique – Rapport du Jury

4.2 Projet « Méandres » Artiste : Anne Peverelli

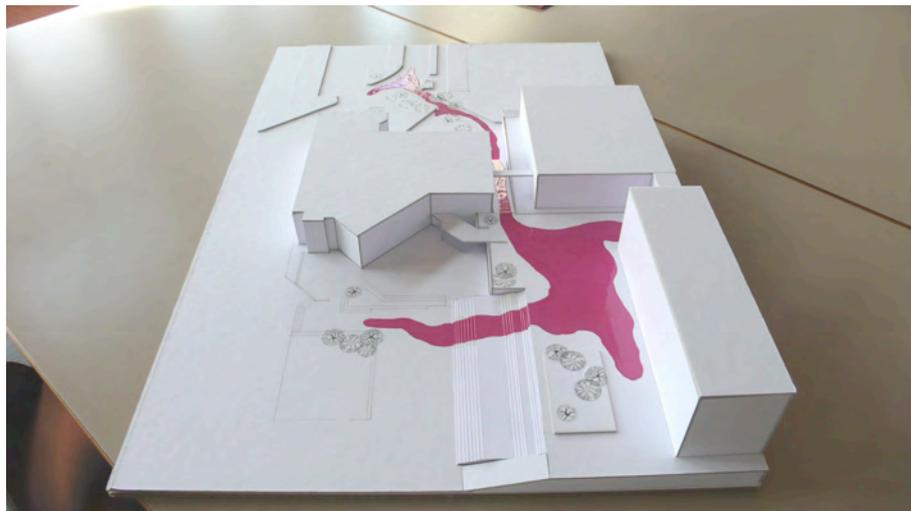
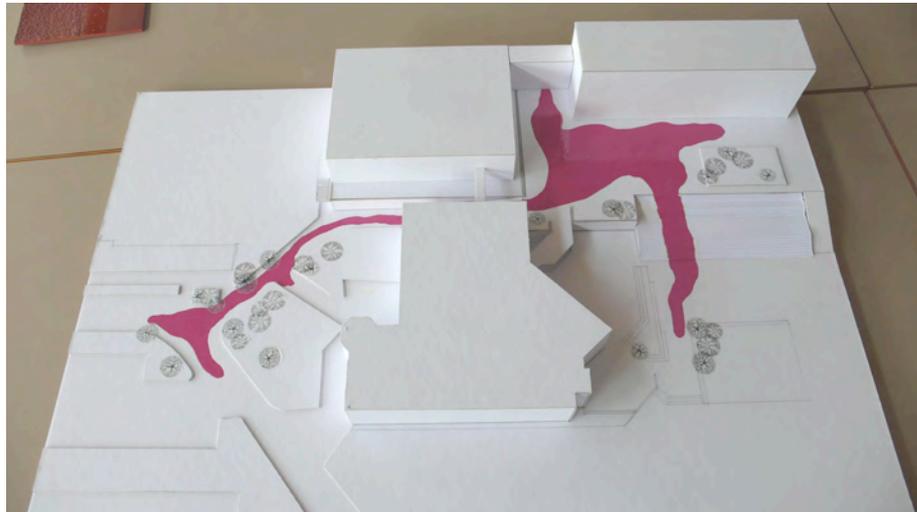
Le jury a apprécié l'analyse précise du site et la difficulté inhérente relevée par l'artiste quant à une mise en lien des divers bâtiments du Gymnase.

Il a été sensible à l'économie du geste (une mare d'une seule couleur-couleur) qui, sur une si grande échelle, opère une zone de ralliement, un nœud de passages et de cheminements qui distribue le site de façon centripète.

L'aspect iconoclaste et le « geste » ainsi que son sens ironique a été relevé.

La forme de la tache, en mouvement et débordante (jusque sur les escaliers) a séduit le jury.

Quelques doutes ont été émis quant à une participation des étudiants, qui est restée floue. L'aspect technique a été accueilli avec plus de réserve: le coût de la mise en œuvre au m2 semble être sous-estimé.



Maquette d'étude

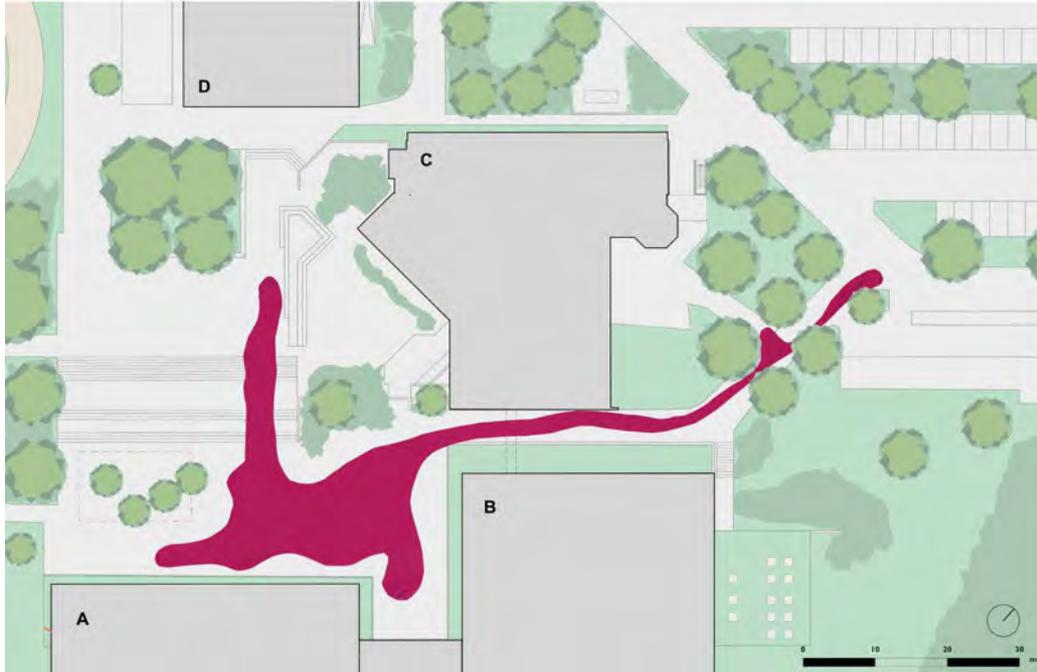
453-Assainissement Gymnase d'Yverdon – Bâtiments A-B-D

Concours d'animation artistique – Rapport du Jury

Projet « Méandres » Artiste : Anne Peverelli . Planches de présentation

Méandres

plan d'implantation 1/250 ème



Méandres

Concours d'animation artistique
Gymnase d'Yverdon 2011

CONCEPT



En arrivant sur le site du gymnase d'Yverdon, la première impression est celle de la citadelle à pénétrer.
On doit se parquer, descendre du bus, en périphérie des bâtiments et chercher un passage pour accéder au centre.
Il n'y a pas de perception claire d'une entrée. L'impression que le site s'est constituée au gré des besoins, des constructions, des rénovations, de la croissance de la végétation.
Le geste actuel, la rénovation des façades, est fonctionnel avant tout.

La majorité des utilisateurs sont jeunes, là pour quelques années, à la fin d'une formation de base.
Ce que l'on vient apprendre ici va déterminer sur ce que l'on deviendra, va influencer les méandres du savoir.
C'est cela qui m'intéresse, qui m'inspire. Plutôt que partir du cheminement à faire pour arriver ici,
j'ai envie de partir du centre pour déborder sur l'extérieur. Un geste qui traduise cette culture qui se répand, qui déborde sur l'extérieur,
qui indiquerait ainsi le chemin à prendre.
Créer un geste qui ne cache rien mais qui montre.
Un geste qui symbolise le savoir et qui se matérialise en une masse de couleur.
Jouer avec cette idée reçue que l'art, ce doit amener de la couleur : allons-y !

IDEE

L'idée est donc de matérialiser cette masse de connaissances qui circule ici, qui s'en va ailleurs.
Lui donner une forme, une matière, une couleur.
Comme une grande tache de culture qui se répand, qui devienne mobilier urbain, qui coule sur les escaliers, bute sur une entrée,
qui puisse devenir zone d'assise, de rencontre...
Elle partrait du centre, de l'entrée principale pour se faufiler jusqu'en périphérie du site et ses accès.
Une masse colorée qui donne envie de marcher dessus, de la suivre.
Être happé par la connaissance, être conduit par elle...
La matière serait choisie en fonction des contraintes de voie d'accès, de zone de détente.
La couleur serait réfléchi en résonance avec le site et avec la gamme à disposition du matériau choisi.



453-Assainissement Gymnase d'Yverdon – Bâtiments A-B-D

Concours d'animation artistique – Rapport du Jury

Projet « Méandres » Artiste : Anne Peverelli . Planches de présentation

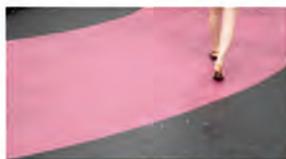
Méandres

SIMULATION MAQUETTE



Méandres

MISE EN ŒUVRE



Je propose de créer une très grande tache de couleur sur le sol de la cour et des abords immédiats du site.
 La matière proposée serait de type uniforme, soit enrobé bitumeux coloré, soit peinture à plusieurs composants pour chaussées.
 Une matière qui annule totalement le module du pavé.
 Les méandres dessinés seraient en fonction de ce que la tache signale (accès, entrée...) mais serait aussi délimitée par une réflexion purement formelle.
 Ce que l'on va couvrir met aussi en valeur ce que l'on ne couvre pas.
 Le dessin serait préalablement marqué au sol par des moyens adhésifs (scotch spéculaire) puis serait réalisé directement sur place.
 La réalisation serait menée avec l'idée d'en faire un événement.
 Cette tache marquerait le sol comme elle marquerait l'étape «2011» de l'évolution de ce site. Pour cela nous opterons pour une réalisation spectaculaire, de type performance. La masse colorée serait amenée par camion et déversée ou déroulée.
 Tous les élèves auraient un tee-shirt de la couleur de la tache et serait à l'extérieur pour assister à ce moment historique. Certain, par exemple, pourrait avoir un balai pour répandre la couleur à l'intérieur du tracé pré-établi.
 Il y aurait un film, des images, réalisées par les élèves des options art visuels.
 Une action éphémère pour une marque pérenne.



453-Assainissement Gymnase d'Yverdon – Bâtiments A-B-D

Concours d'animation artistique – Rapport du Jury

4.3 Projet « Chemin de connaissance » Artiste : Etienne Krähenbühl

Les questionnements de l'artiste sont pertinentes et riches de pistes poétiques et spirituelles (pierre, mais légère, météorite faisant lien entre terre et ciel, textes liés au cadre d'une école, etc). Cependant, la quantité des pistes et des potentialités a quelque peu dérouté, et le jury craint que les questionnements en ressortent affaiblis ou peu lisibles. De cette générosité de pensée et de propositions ressort un aspect hétéroclite.

Le jury n'a pas été persuadé que l'essaimage de « pierres de connaissance », qui pallie à des besoins de repérage, d'identité et de qualification de parcours.

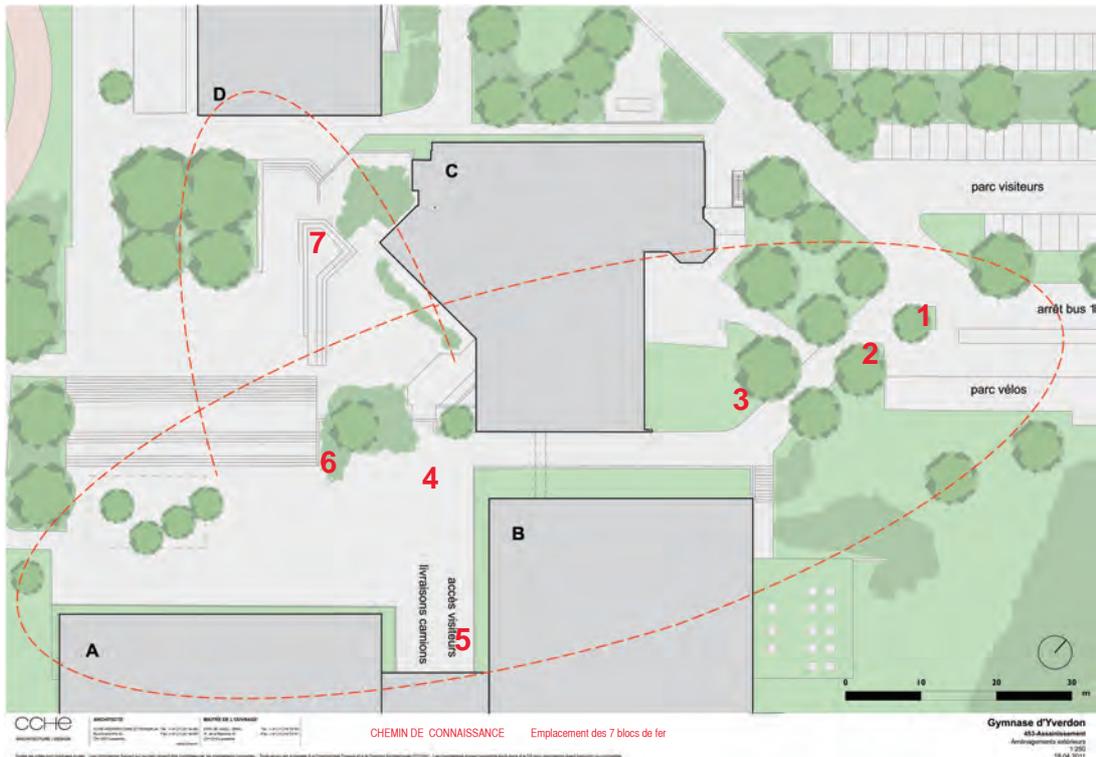


Photographies œuvres récentes de l'artiste

453-Assainissement Gymnase d'Yverdon – Bâtiments A-B-D

Concours d'animation artistique – Rapport du Jury

Projet « Chemin de connaissance » Artiste : Etienne Krähenbühl . Planches de présentation



**Projet artistique - Gymnase Yverdon
CHEMIN DE CONNAISSANCE**

Chemin de blocs ferreux venus d'ailleurs, accompagnant étudiants, professeurs ou visiteurs et proposant une réflexion à travers les signes, lettres, mots, couleurs, matières et mouvements.

Cette installation créera un chemin et un lien entre les différents espaces d'activités et architecturaux.

L'interactivité prend une part importante, par le toucher, la lecture et la réflexion suggérée par les textes inscrits dans le métal et le mouvement de certaines sculptures.

Ces pierres de fer "entre passé et futur" illustrent le chemin de la connaissance.

453-Assainissement Gymnase d'Yverdon – Bâtiments A-B-D

Concours d'animation artistique – Rapport du Jury

Projet « Chemin de connaissance » Artiste : Etienne Krähenbühl . Planches de présentation



Descriptif

Pierres réalisées en métal, assemblage et soudage d'éléments, meulage, brossage, patinage et traitement protecteur du métal.

Découpage des signes et textes au laser puis intégration des plaques découpées dans la sculpture.

Système de mouvement effectué sur les sculptures 4 et 7 avec des liges superélastique en nickel-titane, alliage mémoire de forme.

Eclairage à l'intérieur des pierres 1, 2, 3 et 6 avec des lampes solaires. Pas d'aménagements spéciales d'électricité.

Implantation des sculptures sur des bases en béton.



7 Pierres de Fer

Emplacement	Dimensions	Aspect
1 Entrée Parc visiteurs	50/60/50 cm	Bleue
2 Pavage sous l'arbre	40/50/650 cm	Rouille
3 Passage entre B et C	80/120/70 cm	Grise
4 Escalier devant B	160/120/750 cm	Bleue
5 Entrée B	55/100/ 60 cm	Grise
6 Grand escalier	55/100/ 60 cm	Rouille
7 Entre C et D	140/100/ 80cm	Bleue



Textes inscrits sur certaines pierres

exemples:

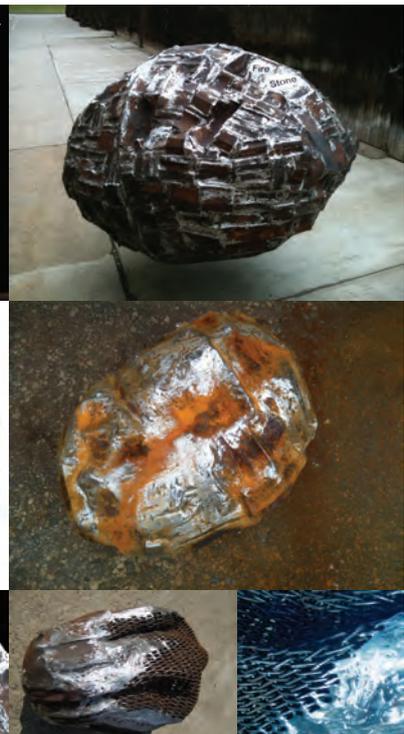
Chaque enfant qu'on enseigne et un homme qu'on gagne. Victor Hugo
Si la nature est la réponse, quelle était la question.

On m'a dit "tu n'es que cendres et poussières"
On a oublié de me dire qu'il s'agissait de poussières d'étoiles.

Et d'autres...



Matière - Couleur - Modèle de Pierre de Fer



453-Assainissement Gymnase d'Yverdon – Bâtiments A-B-D

Concours d'animation artistique – Rapport du Jury

4.4 Projet « Tiki » Artiste : Vincent Kohler

Les trois troncs de la proposition de l'artiste ont impressionné le jury de par leur facture hyperréaliste, frôlant — avec humour— le kitsch.

Le projet « Tiki » élabore la mise en scène des totems en trois points du site, tentant de l'articuler. Il n'est cependant pas certain que ces totems fonctionnent de cette sorte.

Le jury n'a pas été convaincu des emplacements qui annulent le sens de ces troncs, tantôt sur la pelouse, tantôt sur du goudron ou des pavés.

La dimension ludique a été appréciée quand bien même elle ne correspond pas tout à fait à un public « post adolescent ».

La proposition du jardin, vraisemblablement négligée, voire abandonnée (ne faisant d'ailleurs pas partie de l'enveloppe budgétaire) est apparue comme étant peu claire dans sa finalité et son efficacité.



Photographie du modèle réduit

453-Assainissement Gymnase d'Yverdon – Bâtiments A-B-D

Concours d'animation artistique – Rapport du Jury

Projet « Tiki » Artiste : Vincent Kohler . Planches de présentation

Tiki

Vincent Kohler / Août 2011



Concours d'animation artistique, Gymnase d'Yverdon

Introduction

L'objectif et le souhait principal formulés pour ce concours artistique est de mettre en valeur le parcours du visiteur qui entrera dans le périmètre du gymnase.

Lors de la première en découvrant le site est de travailler sur la notion de temporalité et de répétition le long de ce trajet qui conduit au bâtiment principal.

En effet, le visiteur, les étudiants, les enseignants et le personnel administratif, parcourent ce chemin régulièrement et généralement à des heures identiques de jour en jour durant l'année. Ces cycles de passage sont rythmés par les périodes scolaires, les examens, les vacances, etc.

Il me semble donc intéressant de travailler sur un parcours qui puisse évoquer cette répétition et ce séquençage.

Projet

J'avais initialement imaginé la possibilité de créer un mini jardin botanique, autogéré par des étudiants, des retraités et un jardinier, le long des bâtiments A & B. Afin d'illustrer l'idée d'un parcours en perpétuelle évolution, différents végétaux comme des légumes, des herbes aromatiques et des arbres fruitiers auraient été plantés. Après mûre réflexion sur la faisabilité, la durabilité et l'entretien d'un tel espace, j'ai préféré rediriger mon projet sur un travail sculptural qui contient également cette idée d'évolution.

Celui-ci consiste en une succession de trois sculptures totémiques le long du parcours.

Leur forme est celle d'un tronc d'arbre dans lequel se découpent des formes géométriques dessinant un visage stylisé.

Ces formes élémentaires de couleur primaire qui perforent ce tronc et lui donne vie, semblent pouvoir coulisser comme un jeu de plots pour enfants.

Il est donc possible de créer plusieurs types de visages et différentes séquences de cette même sculpture. Trois seront choisies et fixées.

La première se positionne au début du chemin qui mène à l'entrée principale, une seconde dans la cour supérieure et la dernière dans la cour inférieure. Cette suite de personnages énigmatiques, magiques ou ludiques « accueillera » le visiteur dans le site en se présentant sous différents visages.

La première œuvre installée dans les années 1970 avait un écho direct avec l'architecture modulaire Cross. Les miennes sont un clin d'œil à l'école du Bauhaus et son enseignement.

Le titre Tiki provient des statues polynésiennes représentant des personnages mythiques d'Hommes-Dieux sculptées de façon stylisées et destinées à protéger les habitants. Tiki est aussi un bonbon acide très répandu dans les cours d'école...

Je souhaiterais, dans la mesure du possible, pouvoir participer au choix des végétaux prévus le long des bâtiments A & B (zone jaune) afin de créer en écho aux sculptures.

Réalisation

Leur taille sera de 3 m pour une circonférence de 1,5 m.

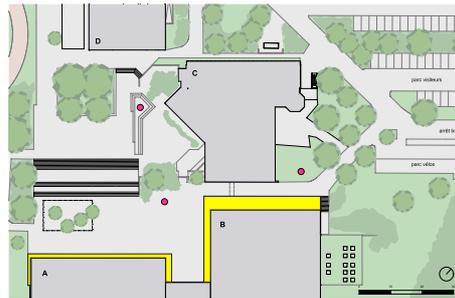
Elles seront réalisées en béton sculpté et peint sur une armature métallique.

La texture du tronc et de l'écorce imitera le séquoia de façon réaliste.

Les formes géométriques, bien que donnant l'impression d'être mobile, seront fixes.

La réalisation sera confiée à Fabrice Kennel, artiste décorateur pour les parcs d'attractions et les zoo, avec lequel j'ai déjà collaboré.

Un socle sera coulé pour la sculpture positionnée sur l'herbe.



Plan de situation au 250e
 ● Emplacement des sculptures
 ■ Parterre végétal en collaboration avec le service de parc et jardin



Vue d'intégration de la première sculpture



Différentes séquences de la sculpture

453-Assainissement Gymnase d'Yverdon – Bâtiments A-B-D

Concours d'animation artistique – Rapport du Jury

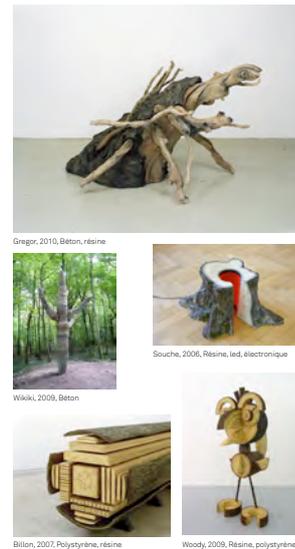
Projet « Tiki » Artiste : Vincent Kohler . Planches de présentation

Images de référence

Sources web



Travaux réalisés en référence



Gregor, 2010, Béton, résine



Souche, 2006, Résine, led, électronique



Wikki, 2009, Béton



Billon, 2007, Polystyrène, résine



Woody, 2009, Résine, polystyrène

Planche n°3

453-Assainissement Gymnase d'Yverdon – Bâtiments A-B-DConcours d'animation artistique – Rapport du Jury

4.5 Projet « Vanity Loop » Artiste : Claudia Comte

La proposition « Vanity loop » a retenu l'intérêt du jury tout d'abord par son double aspect de « ruine-Pop ».

L'espace épars, et les emplacements choisis des modules, renforce le côté ruine tout en élaborant un parcours visuel et un cheminement signalétique balisé efficaces.

La forme de cadre a été intelligemment exploitée et déclinée : bien que réduite à deux modules, elle offre une grande richesse combinatoire, permettant des variations autant sculpturales que mobilières.

Cette combinatoire se retrouve dans le traitement chromatique et géométrique, se démarquant bien de l'environnement plus monochrome et uni des façades.

La dimension ludique et exploratrice de la création des « patterns » est très stimulante.

Le jury a cependant émis une réserve quant à la possibilité de faire un workshop avec les gymnasiens pour des raisons de planification et de grilles horaire. La dimension participative est accueillie avec circonspection dans la mesure où le jury pense que le résultat chromatique et géométrique doit être en dernier recours du ressort du choix de l'artiste.

Les options de matériaux, de mise en œuvre sont très avancées. Les planches de rendu très complètes et élaborées ont été fortement appréciées et ont largement contribué à la compréhension du projet.

Le jury a retenu à l'unanimité le projet « Vanity Loop ».

453-Assainissement Gymnase d'Yverdon – Bâtiments A-B-D

Concours d'animation artistique – Rapport du Jury

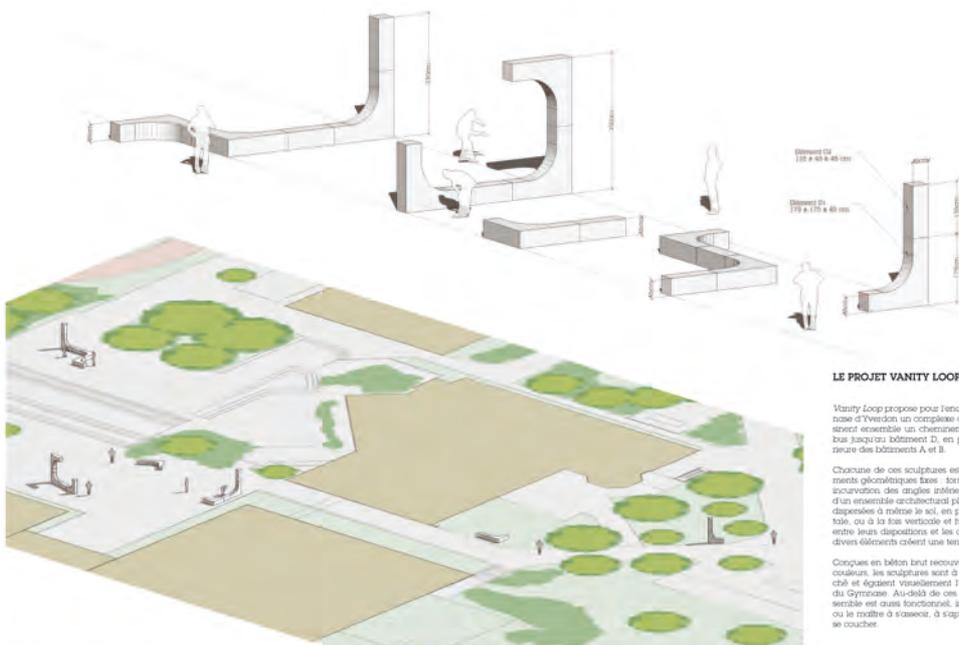
Projet « Vanity Loop » Artiste : Claudia Comte . Planches de présentation



Concours d'animation artistique Gymnase d'Yverdon

Vanity Loop

Claudia Comte & Théo Fuchs
Aout / 2011
Planche 1 / 4



LE PROJET VANITY LOOP

Vanity Loop propose pour l'enceinte extérieure du Gymnase d'Yverdon un complexe de six sculptures, qui distillent ensemble un cheminement depuis les entrées de bus jusqu'au bâtiment D, en passant par la cour intérieure des bâtiments A et B.

Chacune de ces sculptures est constituée de deux éléments géométriques fixes : forme parallélogramme et incurvation des angles extérieurs. Comme les vestiges d'un ensemble architectural plus vaste, les œuvres sont dispersées à même le sol, en position verticale, horizontale, ou à la fois verticale et horizontale. Les variations entre leurs dispositions et les orientations prises par les divers éléments créent une liaison formelle.

Conçues en béton brut recouvert de tuffin de plusieurs couleurs, les sculptures sont à la fois agrippables au touché et égaient visuellement l'ensemble des bâtiments du Gymnase. Au-delà de ces aspects esthétiques, l'ensemble est aussi fonctionnel, invitant le visiteur, l'élève ou le maître à s'asseoir, à s'appuyer, éventuellement à se coucher.

Concours d'animation artistique Gymnase d'Yverdon

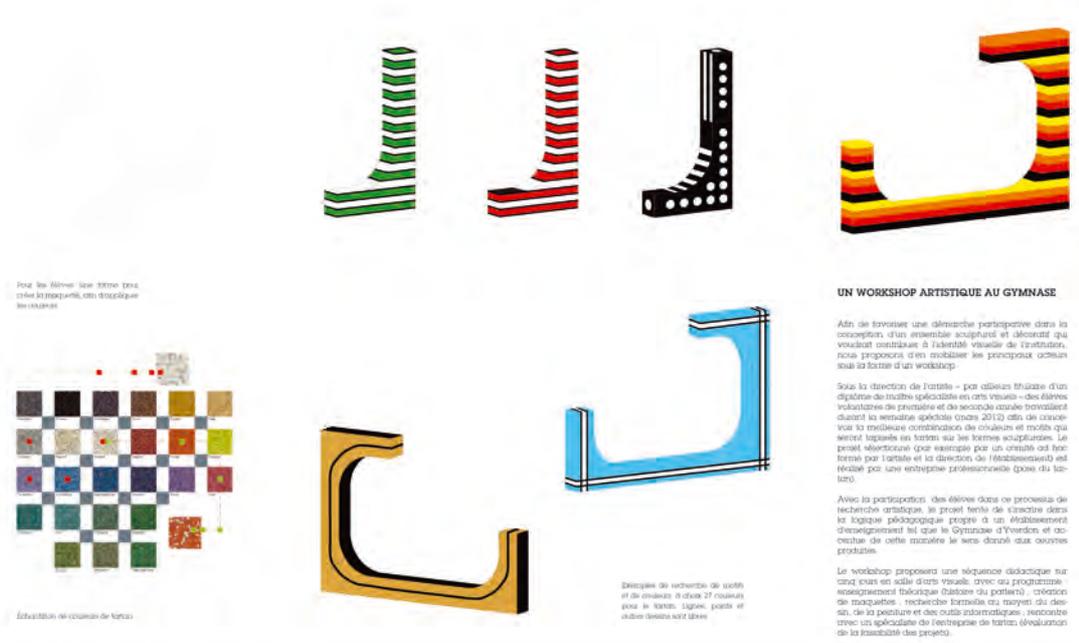
Vanity Loop

Claudia Comte & Théo Fuchs
Aout / 2011
Planche 2 / 4

453-Assainissement Gymnase d'Yverdon – Bâtiments A-B-D

Concours d'animation artistique – Rapport du Jury

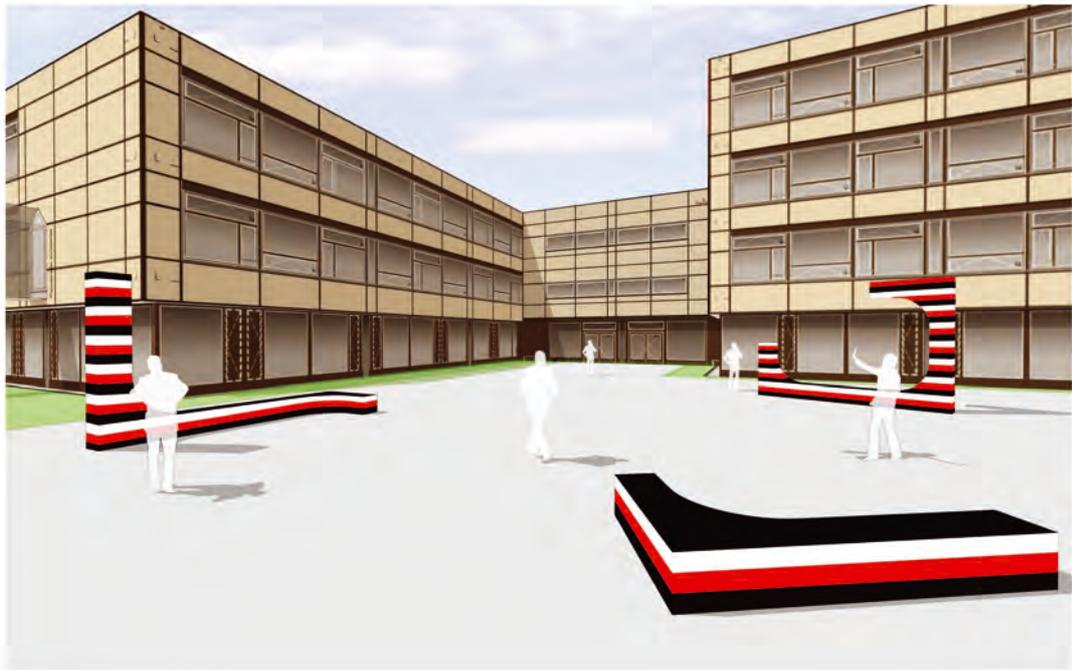
Projet « Vanity Loop » Artiste : Claudia Comte . Planches de présentation



Concours d'animation artistique Gymnase d'Yverdon

Vanity Loop

Claudia Comte & Théo Fuchs
Aout / 2011
Planche 3 / 4



Concours d'animation artistique Gymnase d'Yverdon

Vanity Loop

Claudia Comte & Théo Fuchs
Aout / 2011
Planche 4 / 4

453-Assainissement Gymnase d'Yverdon – Bâtiments A-B-D

Concours d'animation artistique – Rapport du Jury

4.6 Projet « Stèles » Artiste : Claude Augsburger

La proposition « Stèles » répond simplement et efficacement à des questions d'orientation et de signalétique des différents bâtiments du Gymnase et de son site. La simplicité du concept et du choix chromatique ont été appréciés avec l'identification de chaque bâtiment à une couleur.

La suggestion d'étendre ces couleurs indicatrices à des éléments des édifices a intéressé le jury, n'étant cependant pas comprise dans le projet ni dans l'enveloppe budgétaire.

Le jury regrette que le projet semble se restreindre à une fonction plutôt signalétique que d'aménagement de parcours.



Photographie du prototype

Projet «Stèles» Artiste : Claude Augsburger . Planches de présentation



453-Assainissement Gymnase d'Yverdon – Bâtiments A-B-D

Concours d'animation artistique – Rapport du Jury

Projet «Stèles» Artiste : Claude Augsburger . Planches de présentation

STÈLES



Le projet propose quatre stèles qui orientent et donnent une couleur à chaque bâtiment.

Une stèle est un monument monolithique dressé, généralement plat et porteur d'inscriptions de nature commémorative, funéraire, religieuse ou géographique.

Chaque élément est posé devant les entrées à l'exception du jaune qui se trouve à l'angle du bâtiment et qui se voit depuis l'arrêt de bus. Chaque stèle devient un élément d'identification propre au bâtiment.

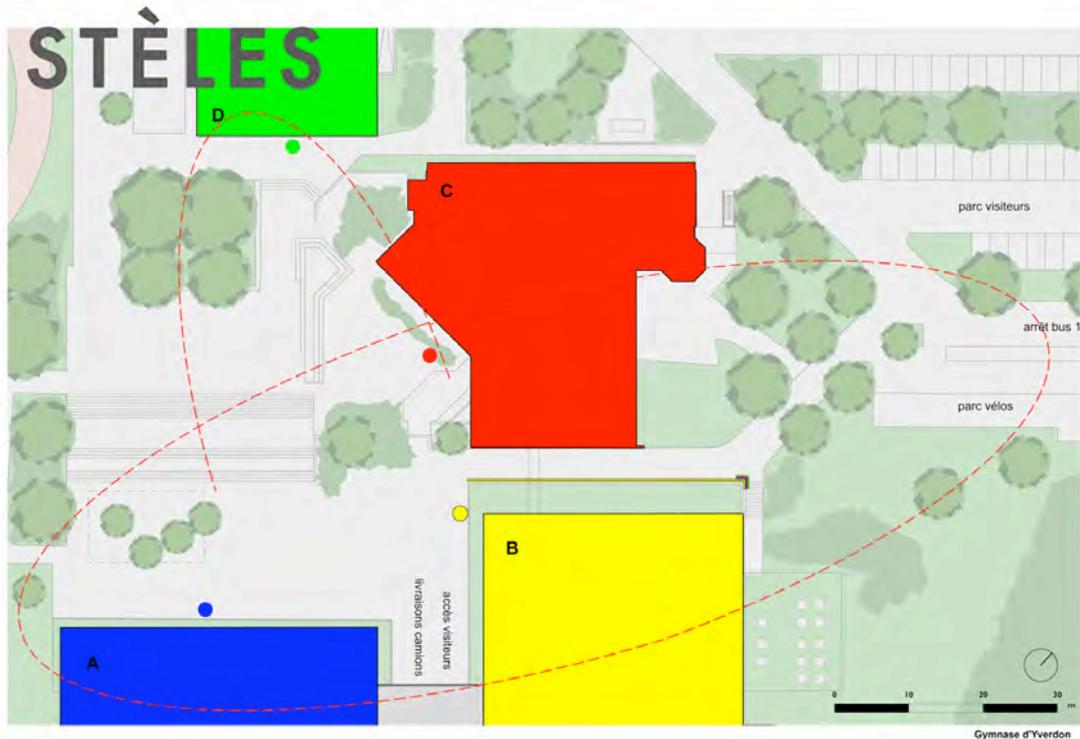
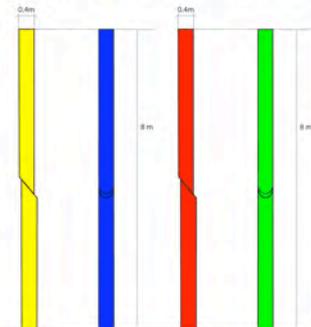
Ce langage colorimétrique simple peut être adopté par les utilisateurs pour désigner l'ensemble des bâtiments. L'on nomme les différents bâtiments par : bâtiment bleu, rouge, jaune et vert. Un développement ultérieur pourrait être appliqué à l'ensemble de la signalétique intérieure du Gymnase.

Chaque stèle a un point de rupture à 50° qui donne une dynamique à ces colonnes.

Les stèles sont fabriquées avec un grand soin technique et les différents traitements de surfaces et peintures sont réalisés avec des produits à haute résistance au temps et aux UV.

Une intervention colorée se fait sur le mur en béton. Un parcours se crée ainsi depuis l'arrêt des bus et invite les visiteurs à suivre les couleurs.

À l'angle du mur l'on retrouve les quatre couleurs identiques aux stèles. Un nettoyage et une protection anti graffiti sont appliqués sur l'ensemble du mur.



5. DISPOSITIONS FINALES

5.1 APPROBATION DU RAPPORT ET SIGNATURES

Le présent rapport est approuvé par les membres du Jury

Président :

M. Jacques Gardel

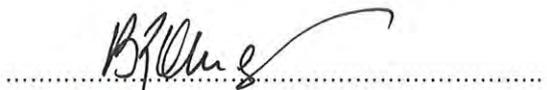
Chef de Projet, Architecte,
section Planification, Projets, Travaux
SIPAL – DINF



Membres :

Mme Brigitte Romanens-Deville

Représentante de la CCAC



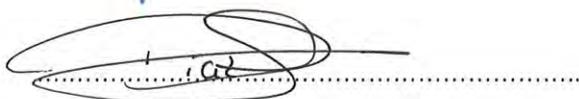
M. Jean François Gruet

Directeur du Gymnase d'Yverdon



M. Martin Diaz

Architecte EPFL, à Lausanne



M. Robert Ireland

Artiste indépendant



Lausanne, le 6 septembre 2011

6. ANNEXES

6.1 REGLEMENT ET PROGRAMME / QUESTIONS ET REPONSES

CONCOURS D'ANIMATION ARTISTIQUE - REGLEMENT ET PROGRAMME

Gymnase d'Yverdon

Route du Gymnase 6
1400 Cheseaux-Noréaz



Gymnase d'Yverdon – 453 Assainissement des bâtiments A-B-D

Concours d'animation artistique – Règlement et programme

1	REGLEMENT DE LA PROCEDURE	3
1.1	TYPE DE PROCEDURE	
1.2	MAITRE DE L'OUVRAGE - ORGANISATEUR	
1.3	OBJET DU CONCOURS	
1.4	PARTICIPANTS	
1.5	RECONNAISSANCE DES CONDITIONS	
1.6	JURY DU CONCOURS	
1.7	CALENDRIER	
1.8	INDEMNITES	
1.9	VISITE DU BATIMENT	
1.10	RENSEIGNEMENTS	
1.11	IDENTIFICATION	
1.12	RENDU DES PROJETS	
1.13	PRESENTATION DES PROJETS	
1.14	PROPRIETE DES PROJETS	
1.15	EXPOSITION	
1.16	POURSUITE DE L'ETUDE	
1.17	DOCUMENTS REMIS AUX PARTICIPANTS	
1.18	DOCUMENTS DEMANDES AUX PARTICIPANTS	
1.19	FORME ET PRESENTATION DES DOCUMENTS	
1.20	VARIANTES	
1.21	CRITERES DE JUGEMENT	
1.22	VOIE DE RECOURS	
1.23	DISPOSITIONS FINALES	
2	CAHIER DES CHARGES	9
2.1	PRESENTATION GENERALE	
2.2	OBJECTIFS DE LA DEMARCHE	
2.3	PERIMETRE DE L'INTERVENTION	
2.4	BUDGET DISPONIBLE	
2.5	CONDITIONS PARTICULIERES	
3	ANNEXES	11
3.1	DOCUMENT CCHE ARCHITECTURE & DESIGN SA, "CONCOURS D'ANIMATION ARTISTIQUE" DATE DU 18.04.11	

Gymnase d'Yverdon – 453 Assainissement des bâtiments A-B-D**Concours d'animation artistique – Règlement et programme**

1. REGLEMENT DE LA PROCEDURE**1.1. TYPE DE PROCEDURE**

Le SIPAL, Service Immeuble, Patrimoine et Logistique de l'Etat de Vaud, organise un concours sur invitation pour l'animation artistique des bâtiments du Gymnase d'Yverdon à Cheseaux-Noréaz dans le cadre des travaux d'assainissement actuellement en cours et pour lesquels un crédit d'ouvrage a été octroyé par le Grand Conseil le 06 février 2008.

Cette procédure sur invitation a été choisie par la Commission d'animation artistique constituée conformément au règlement cantonal concernant l'animation artistique des bâtiments de l'Etat (RAABE, édition du 01.06.2009).

La procédure est conforme à l'Accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP), la Loi vaudoise sur les marchés publics (LVMP) et son règlement d'application (RVMP). Elle n'est pas soumise aux accords OMC.

La langue officielle de la procédure et de l'exécution des prestations est le français.

1.2. MAITRE DE L'OUVRAGE - ORGANISATEUR

Le Maître de l'ouvrage, organisateur du concours est l'Etat de Vaud.

Adresse : Etat de Vaud
Département des infrastructures (DINF)
Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPAL)
Section Planification, Projets, Travaux
Place de la Riponne 10
1014 Lausanne
T 021 316 73 41
F 021 316 73 47
E www.vaud.ch

Responsable: Jacques Gardel
Chef de projet, architecte
T 021 316 73 12
F 021 316 73 47
E jacques.gardel@vd.ch

1.3. OBJET DU MANDAT D'ETUDE

Le concours porte sur l'élaboration d'une proposition d'animation artistique dans le périmètre et selon le cahier des charges définis par la Commission d'animation artistique.

Gymnase d'Yverdon – 453 Assainissement des bâtiments A-B-D**Concours d'animation artistique – Règlement et programme**

1.4. PARTICIPANTS

Les six artistes suivants désignés par la Commission d'animation artistique sont invités à participer au concours :

- **Mme Anne Peverelli, Lausanne**
- **Mme Ariane Epars, Cully**
- **M. Claude Augsburgger, Lausanne**
- **Mme Claudia Comte, Lausanne**
- **M. Etienne Krähenbühl, La Sarraz**
- **M. Vincent Kohler, Lausanne**

1.5. RECONNAISSANCE DES CONDITIONS

La participation au présent concours implique pour le Maître de l'ouvrage, le Jury et chaque concurrent l'acceptation des conditions du présent document.

Les artistes invités s'engageront par écrit auprès du Maître de l'ouvrage d'ici le mardi 10 mai 2011 (cachet postal faisant foi) à rendre un projet dans les délais convenus.

Dans le cas où un artiste renoncerait à participer, la Commission d'animation artistique se réserve le droit de le remplacer et en informera les autres concurrents.

1.6. JURY DU CONCOURS

Le Jury est constitué par les membres de la Commission d'animation artistique :

Président : **M. Jacques Gardel**

Chef de Projet, Architecte,
section Planification, Projets, Travaux / SIPAL – DINF

Membres : **Mme Brigitte Romanens-Deville**

Représentante de la Commission Cantonale d'Activités Culturelles

M. Jean François Gruet

Directeur du Gymnase d'Yverdon

M. Martin Diaz

Architecte EPFL, à Lausanne

M. Robert Ireland

Artiste indépendant

Membre

suppléant : **Mme Marie-Joëlle Haldimann**

Designer architecte, à Lausanne

Gymnase d'Yverdon – 453 Assainissement des bâtiments A-B-D**Concours d'animation artistique – Règlement et programme**

Le Jury se réserve la possibilité de consulter au besoin d'autres spécialistes au cours de la procédure.

1.7. CALENDRIER

La phase du concours se déroulera selon le calendrier suivant :

01.	Envoi des documents aux participants	mardi 03 mai 2011
02.	Engagement de participation des concurrents	mardi 10 mai 2011
03.	Visite du site	vendredi 13 mai 2011
04.	Délai d'envoi des questions	lundi 06 juin 2011
05.	Envoi des réponses	vendredi 17 juin 2011
06.	Délai de rendu des projets	vendredi 05 août 2011
07.	Présentation des projets	vendredi 12 août 2011
08.	Désignation du lauréat	vendredi 09 septembre 2011
09.	Recommandation et proposition d'adjudication	septembre 2011
10.	Réalisation de l'œuvre	fin 2011 - 2012
10.	Délai exécution de l'œuvre	avril 2012

1.8. INDEMNITES

Chaque artiste rendant un travail admis au jugement recevra une indemnité fixe de CHF 2'000.- TTC.

1.9. VISITE DU BATIMENT

Une visite du lieu d'intervention est organisée à l'intention des participants le vendredi 13 mai 2011, 14h00.

La présence des artistes invités est vivement souhaitée.

1.10. RENSEIGNEMENTS

Des questions complémentaires pourront être adressées à l'organisateur par courrier électronique jusqu'au lundi 06 juin 2011. Les questions qui parviendraient hors délai ne seront pas prises en considération.

Les réponses du Jury seront transmises aux participants jusqu'au vendredi 17 juin 2011, également par courrier électronique.

Gymnase d'Yverdon – 453 Assainissement des bâtiments A-B-D**Concours d'animation artistique – Règlement et programme**

1.11. IDENTIFICATION

La procédure n'est pas anonyme.

Tous les documents, y compris les emballages, porteront la mention suivante :

Concours d'animation artistique Gymnase d'Yverdon - et une devise de projet librement choisie.

1.12. RENDU DES PROJETS

Les projets seront déposés en main propre sous emballage fermé au secrétariat de l'organisateur, place de la Riponne 10 (entrée A / 3^e étage) à Lausanne, le vendredi 05 août 2011 jusqu'à 16h00.

Les projets qui parviendraient hors délai seront exclus du jugement.

1.13. PRESENTATION DES PROJETS

Une présentation des projets devant le Jury aura lieu dans la matinée du vendredi 12 août 2011 dans les locaux du Gymnase d'Yverdon (bâtiment C).

Chaque participant aura 20 minutes à disposition pour la présentation de son projet, suivie d'une discussion avec le Jury. Des explications complémentaires ou précisions par rapport aux éléments fournis pourront être demandées aux participants.

L'horaire de passage des concurrents sera défini ultérieurement.

1.14. PROPRIETE DES PROJETS

Les droits d'auteur sur les projets restent propriété des participants.

Les documents graphiques remis par les concurrents deviennent propriété de l'organisateur.

1.15. EXPOSITION

Les projets rendus feront l'objet d'une exposition dans les locaux du Gymnase d'Yverdon. Les dates en seront communiquées ultérieurement.

1.16. POURSUITE DE L'ETUDE

Conformément aux dispositions de l'art. 9 du RAABE, le lauréat du concours sera recommandé par le Jury pour le développement et la réalisation du projet. La décision d'adjudication sera prise par le Maître de l'ouvrage selon les procédures en vigueur.

Le Jury se réserve la possibilité de renoncer à désigner un lauréat dans le cas où aucun projet ne répondrait au cahier des charges.

Gymnase d'Yverdon – 453 Assainissement des bâtiments A-B-D**Concours d'animation artistique – Règlement et programme**

1.17. DOCUMENTS REMIS AUX PARTICIPANTS

Les documents mentionnés ci-dessous seront remis aux participant sous forme informatique :

01. Règlement et cahier des charges (format .pdf)
02. Plan de situation du périmètre d'intervention (format .dwg, .pdf)
03. Dossier de plans, coupes et élévations, avec mention du périmètre d'intervention (format .dwg, .pdf)
04. Formulaire F1 : Fiche d'identification (format .xls)
05. Formulaire F2 : Budget de réalisation (format .xls)

1.18. DOCUMENTS DEMANDES AUX PARTICIPANTS

Chaque dossier de projet sera obligatoirement constitué des éléments suivants :

01. Proposition d'intervention présentée sous forme de plans, coupes et élévations nécessaires à la compréhension du projet.
02. Partie explicative et illustrative du projet, sous forme de texte, schémas, croquis, esquisses, photos, etc.
03. Formulaire F1. Fiche d'identification
04. Formulaire F2. Budget de réalisation

A titre facultatif, d'autres moyens de présentation, tels que modèles, échantillons de matériaux, vidéos. etc. peuvent être utilisés par l'artiste lors de la présentation devant le Jury.

1.19. FORME ET PRESENTATION DES DOCUMENTS

Les éléments désignés à l'art.1.18 sous points 01. et .02 seront rendus sur support papier au format A2 horizontal - 42/60 cm, en un exemplaire non plié.

Le nombre de planches est limité à quatre.

Planche 1 : Plan situation échelle 1/250 (y.c. intégration œuvre d'art)

Planche 2 : Partie explicative

Planches 3 et 4 : rendu libre

Affichage vertical prévu sur panneaux dim. 200 cm (longueur) x 118 cm (hauteur).

Les formulaires F1 et F2 seront rendus sous forme papier au format A4.

Gymnase d'Yverdon – 453 Assainissement des bâtiments A-B-D**Concours d'animation artistique – Règlement et programme**

1.20. VARIANTES

Chaque participant ne rendra qu'un seul projet. La présentation de variantes ne sera pas acceptée et entraînera l'élimination du concurrent.

1.21. CRITERES DE JUGEMENT

Les travaux présentés seront évalués par le Jury sur la base des critères mentionnés ci-dessous sans ordre hiérarchique.

Critère 1	Qualité artistique de l'intervention
Critère 2	Respect des objectifs de la démarche
Critère 3	Adéquation de l'intervention avec l'architecture du bâtiment et son contexte
Critère 4	Faisabilité technique, durabilité et sécurité de l'intervention
Critère 5	Economie générale du projet (réalisation et entretien)

A l'issue du jugement, le Jury établira un rapport dont chaque participant recevra un exemplaire.

1.22. VOIE DE RECOURS

Les recours éventuels doivent être déposés auprès du Tribunal administratif, conformément à l'art. 10 de la Loi vaudoise sur les marchés publics (LVMP).

1.23. DISPOSITIONS FINALES

Le présent document a été adopté par le Jury le 28 avril 2011.

Gymnase d'Yverdon – 453 Assainissement des bâtiments A-B-D**Concours d'animation artistique – Règlement et programme**

2. CAHIER DES CHARGES

2.1 PRESENTATION GENERALE

Le site du Gymnase d'Yverdon est situé à l'Est de la ville d'Yverdon-les-Bains, sur la commune de Chéseaux-Noréaz. Il est constitué de 6 bâtiments servant à l'enseignement secondaire supérieur.

Sur la partie sud-est de la parcelle se trouvent les bâtiments A et B, qui ont été construits en 1971. Ces bâtiments sont constitués essentiellement de salles de classe. Dans le bâtiment A est installée la bibliothèque. Dans le bâtiment B sont installés l'administration ainsi que des salles spéciales telles que des salles de chimie, physique et biologie. Les parois et cages d'escaliers des espaces centraux collectifs servent depuis de nombreuses années de support aux travaux artistiques des élèves du gymnase.

Au nord-est du site se trouve le bâtiment C qui a été construit en 1982. Il est composé de salles de classe.

Au nord du site se trouve le bâtiment D qui a été construit en 1973. Il est constitué principalement de locaux communs et de locaux de service tels que le réfectoire et la cuisine.

Du côté nord-ouest se trouve le bâtiment E qui a été construit en 1972. Il est composé d'une salle de gymnastique double avec des vestiaires et des douches.

Sur la partie ouest se trouve le bâtiment F qui a été construit en 1982. Il est constitué d'une salle de gymnastique, d'un local fitness ainsi que des vestiaires et des douches.

Les bâtiments A, B et D ont été réalisés selon le système CROCS. Le CROCS, Centre de Rationalisation et d'Organisation des Constructions Scolaires, a été fondé en 1965 pour trouver une méthode qui rationalise la construction en vue de diminuer sensiblement les coûts. Toute la conception et les procédures opérationnelles sont normées, ce qui permet une standardisation et une industrialisation des éléments de construction. Le système structurel ponctuel est simple et rationalisé, les cloisons de séparation sont déplaçables et non porteuses, ce qui permet une grande flexibilité selon les usages.

L'intervention actuellement en cours, conduite par le bureau d'architectes CCHE Architecture & Design SA, traite de l'assainissement de ces bâtiments. Le budget global de cette opération se monte à CHF 18'400'000.- TTC.

2.2 OBJECTIFS DE LA DEMARCHE

Le concours porte sur l'élaboration d'une proposition d'intervention artistique qui pourra se développer depuis les arrêts de bus, jusqu'aux préaux centraux entre les bâtiments A et B, avec une possible extension vers le bâtiment D. Cette intervention extérieure devrait permettre de favoriser et mettre en valeur le parcours du visiteur. La forme et la matérialisation sont libres, les installations lumineuses sont possibles.

Gymnase d'Yverdon – 453 Assainissement des bâtiments A-B-D**Concours d'animation artistique – Règlement et programme**

2.3 PERIMETRE DE L'INTERVENTION

Le périmètre de l'intervention est défini par le parcours piéton emprunté par les visiteurs depuis l'arrêt de bus, jusqu'à l'entrée principale, située entre les bâtiments A et B, avec une possible extension vers le bâtiment D. L'intervention sera uniquement extérieure.

2.4 BUDGET DISPONIBLE

Le montant disponible pour la conception et la réalisation de l'intervention artistique est fixé à **CHF 103'000.- TTC**. Ce montant inclut la rémunération de l'artiste.

Un budget estimatif est demandé aux concurrents.

2.5 CONDITIONS PARTICULIERES

L'intervention proposée doit satisfaire aux conditions de sécurité inhérentes à sa localisation dans un espace de circulation principal du bâtiment fonctionnant également comme voie de fuite. Aucun encombrement sur les zones de passage ne pourra être admis. L'utilisation de matériau inflammable ou présentant un risque en matière de protection incendie doit être exclue.

L'intervention ne doit pas constituer une gêne pour l'exploitation normale des locaux d'enseignement (source de bruit, odeur, etc.).

L'enveloppe nouvelle des bâtiments ne doit pas être altérée et le principe de réversibilité doit être appliqué.

Une attention particulière sera portée au fait que le bâtiment est en relation directe avec le domaine public. D'autre part, le périmètre d'intervention est situé aux abords d'une voie importante pour l'exploitation du bâtiment, ainsi que de l'accès piéton principal.

L'entretien ou l'exploitation de l'œuvre proposée ne doivent pas engendrer des coûts ou des difficultés techniques disproportionnés.

De manière générale, et conformément aux objectifs de l'Etat de Vaud, la proposition respectera les critères essentiels du développement durable (www.vd.ch/durable).

Lausanne, le 27 avril 2011

Gymnase d'Yverdon – 453 Assainissement des bâtiments A-B-D

Concours d'animation artistique – Règlement et programme

3. ANNEXES

- 3.1 Document CCHE Architecture & design SA, Concours d'animation artistique, daté du 18.04.11

GYMNASE D'YVERDON

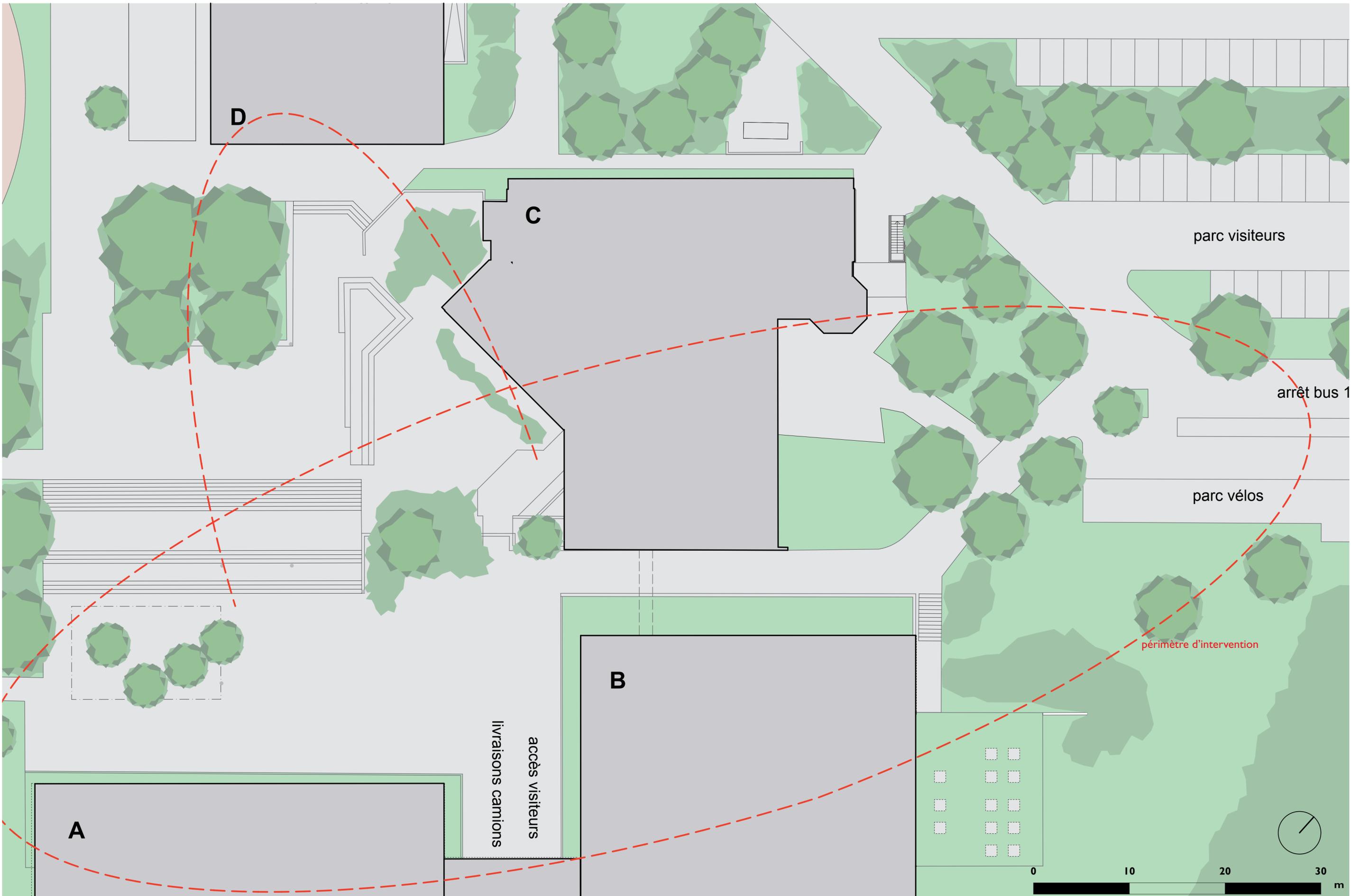
Affaire 453-Assainissement des bâtiments A-B-D

CONCOURS D'ANIMATION ARTISTIQUE



Maître de l'ouvrage:
ETAT DE VAUD
Service Immeubles, Patrimoine et Logistique
Pl. de la Riponne 10
CH-1014 Lausanne





A

B

livraisons camions
accès visiteurs

C

D

parc visiteurs

arrêt bus 1

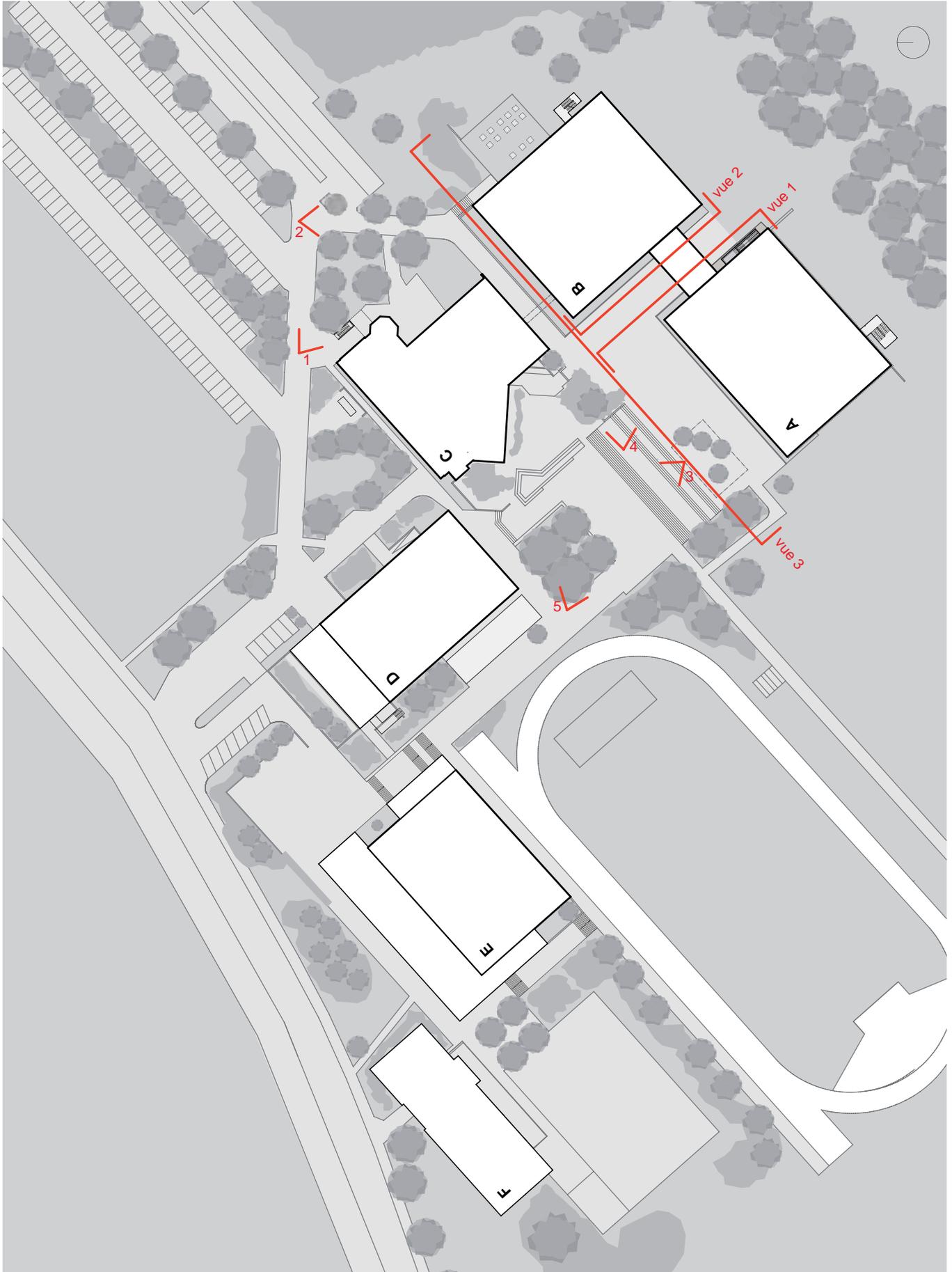
parc vélos

périmètre d'intervention

0 10 20 30 m



GYMNASE D'YVERDON REPÉRAGE PHOTOGRAPHIQUE



└ points de vue (voir photos ci-après)
└ vues (voir façades ci-après)



maps.google.ch



maps.google.ch



swisscastles.ch



point de vue 1 (cf. page 2)



point de vue 2 (cf. page 2)



point de vue 3 (cf. page 2)



point de vue 4 (cf. page 2)

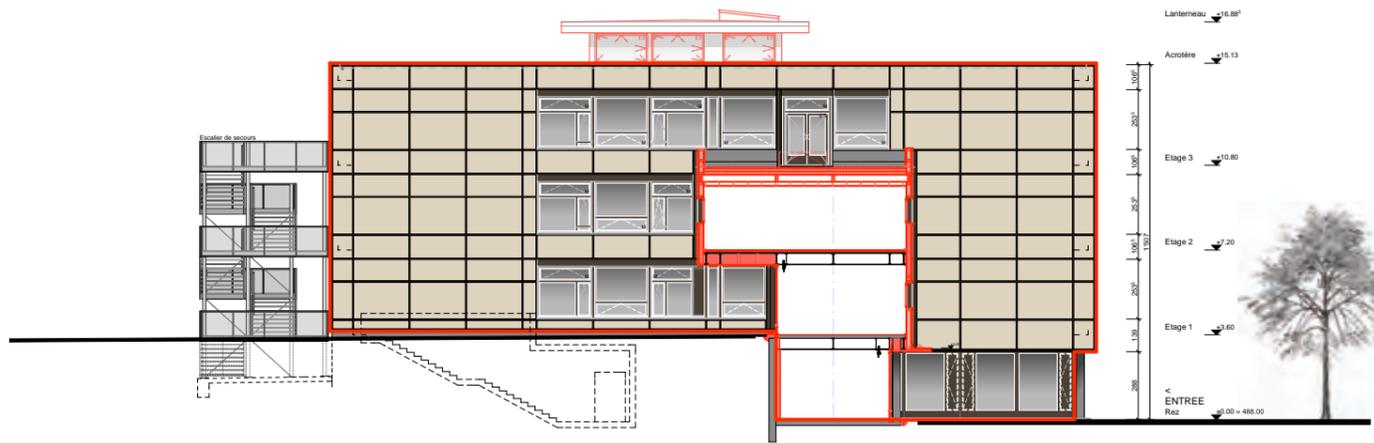


point de vue 5 (cf. page 2)

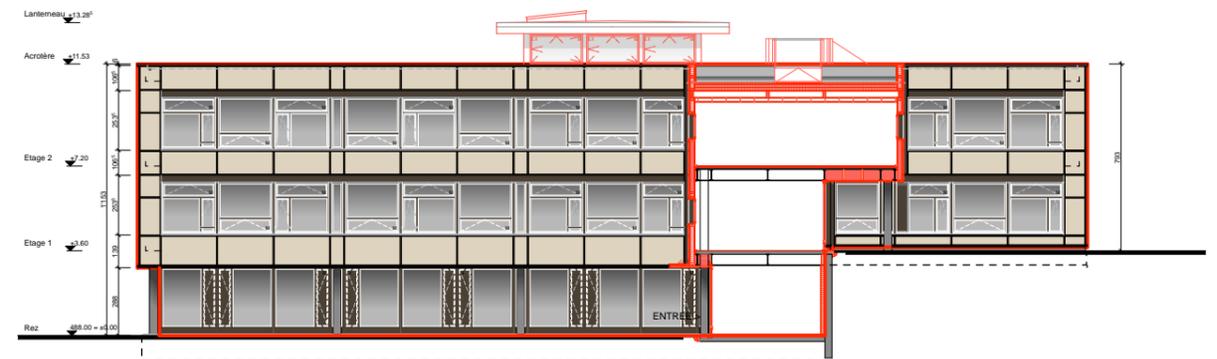








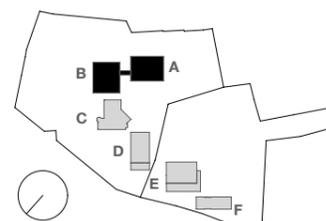
Vue 1: Bâtiment A - Nord-Est



Vue 2: Bâtiment B - Sud-Est



Vue 3: Bâtiment A et B - Nord-Ouest





Les bancs jaunes sont représentés à titre indicatif.

ARCHITECTE

CCHE ARCHITECTURE ET DESIGN SA Tél. + 41 21 321 44 66
Rue Grand-Pré 2b Fax. + 41 21 321 44 69
CH-1007 Lausanne

www.cche.ch

MAITRE DE L'OUVRAGE

ETAT DE VAUD - SIPAL Tél. + 41 21 316 73 00
Pl. de la Riponne 10 Fax. + 41 21 316 73 47
CH-1014 Lausanne



Les arbres devant les bâtiments A-B sont représentés schématiquement dans l'image de synthèse.
Emplacement réel des arbres existants: voir plan de situation.
Le garde-corps sur les escaliers centraux n'est pas existant.

ARCHITECTE

CCHE ARCHITECTURE ET DESIGN SA Tél. + 41 21 321 44 66
Rue Grand-Pré 2b Fax. + 41 21 321 44 69
CH-1007 Lausanne

www.cche.ch

MAITRE DE L'OUVRAGE

ETAT DE VAUD - SIPAL Tél. + 41 21 316 73 00
Pl. de la Riponne 10 Fax. + 41 21 316 73 47
CH-1014 Lausanne

Gymnase d'Yverdon – 453 Assainissement des bâtiments A-B-DConcours d'animation artistique – Questions et réponses

Question 1 :

Est-il possible de créer une équipe pluridisciplinaire et de rendre le projet sous plusieurs noms ?

Réponse :

Une équipe pluridisciplinaire peut être constituée, en précisant le mode de partenariat et en désignant l'interlocuteur principal pour la présentation et pour l'éventuelle suite de l'œuvre.

Question 2 :

Le point 1.18 n'est pas clair : si l'on a des échantillons de matière, des maquettes, etc., on ne peut que les prendre le 12 août pour la défense du projet ou est-ce qu'on les rend avec le dossier le 5 août ?

Réponse :

Le rendu du projet, pour le 5 août, comporte les planches et documents décrits dans l'article 1.19 du règlement.

L'article 1.18, dernier alinéa, précise bien : « A titre facultatif, d'autres moyens de présentation, tels que modèles, échantillons de matériaux, vidéos. etc. peuvent être utilisés par l'artiste lors de la présentation devant le Jury » soit le vendredi 12 août 2010.

Question 3 :

Est-il possible de fournir aux concurrents les deux images de synthèse à haute définition ?

Réponse :

Les deux images sont jointes à ce présent courriel.

Elles ont été réalisées avec une qualité pour une impression en A3 maximum.

Question 4 :

Est-il possible de fixer l'œuvre sur la façade ?

Réponse :

L'œuvre peut passer devant la façade et éventuellement être fixée sur la façade avec l'accord préalable des architectes et le contrôle statique de l'ingénieur bois.

La façade est principalement constituée de verre et de bois qui ne peuvent être altérés pour des raisons d'isolation thermique et de physique du bâtiment.